



PLÉNIÈRE DU 13 OCTOBRE 2014
RAPPORT SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ECOLOGIQUE

*Présentation du rapport par Véronique Bérégovoy,
Vice-Présidente en charge de l'Environnement*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

L'une des principales causes à l'érosion de la biodiversité est la fragmentation des milieux naturels et des paysages. Cela isole les populations animales et végétales et empêche les espèces d'accomplir leur cycle de vie.

Cela impacte aussi directement la société humaine puisque de nombreux services écologiques fournis par la nature sont menacés : il s'agit de la régulation et épuration des eaux de ruissellement, la protection des sols contre l'érosion, l'amélioration de la qualité de l'air, la pollinisation, le patrimoine paysager...

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) doit permettre d'engager des politiques, des projets, des actions pour répondre à ces enjeux.

1 - Le SRCE a été piloté par l'Etat et la Région, avec la participation active de tous les acteurs sur ce sujet. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Régionale de la Biodiversité, initiée en 2012 et dont je vous rappelle les 5 axes :

-La mise en oeuvre du SRCE qui définit la trame verte et bleue de la Haute-Normandie et ses enjeux,

-La connaissance de l'état de la biodiversité, avec le développement de l'Observatoire de la Biodiversité (OBHN),

-La déclinaison régionale de la Stratégie nationale de création des airs protégées (SCAP) et de réserves naturelles régionales

-La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

-La pédagogie, l'éducation à l'environnement, assurée en grande partie par le tissu associatif.

2 – Le SRCE est un document cadre et réglementaire qui va instaurer la Trame Verte et Bleue sur notre territoire

Il s'agit donc de préserver et de restaurer cette trame verte et bleue (TVB) en :

- Réduisant la fragmentation des habitats naturels
- Facilitant le déplacement des espèces et aussi en se préparant à la problématique du Changement climatique
- Assurant des corridors écologiques entre les espaces naturels
- Atteignant le bon état des eaux
- Préservant la diversité génétique
- Prenant en compte les cycles de vie des espèces
- Améliorant la qualité et la diversité des paysages.

A travers cet ensemble d'objectifs essentiels, nous allons pouvoir garantir la qualité des ressources naturelles et donc du cadre de vie et du développement durable de la Haute-Normandie.

3 – Les enjeux régionaux et inter-régionaux

Cette carte nous montre globalement, quels sont les différentes entités naturelles régionales et ce qu'il faut absolument préserver ou restaurer.

Notre région présente de grandes entités naturelles et anthropisées : avec les plateaux calcaires, la vallée de la Seine, les vallées secondaires et côtières (en vert), le littoral caennais et les ensembles bocagers (en jaune). Le développement du tissu urbain et industriel, de l'agriculture intensive et des infrastructures linéaires ont entraîné une fragmentation importante de l'espace.

Ce qui fait qu'aujourd'hui, notre région est l'une des plus fragmentées de France. Phénomène qui continue de perdurer puisque, tous les ans, plus de 1000ha sont artificialisés.

Dans chaque entité, il est donc essentiel de préserver ou restaurer les milieux. Je ne vais pas entrer dans le détail mais vous en citer quelques uns.

Dans la vallée de la Seine, où se trouvent des habitats exceptionnels comme des zones humides, des pelouses silicoles et calcicoles, des réservoirs de biodiversité majeurs, il est essentiel de préserver et restaurer cet ensemble.

Dans les pays de bocage (Bray, Ouche, Lieuvin, Auge) qui conservent de grands corridors paysagers, l'enjeu est leur conservation notamment en garantissant la connexion des haies.

Sur le littoral, l'objectif majeur est le maintien et la restauration des connexions entre les milieux des basses vallées et des zones côtières ; cette continuité écologique des rivières est essentielle aux populations de poissons migrateurs.

Par conséquent comme vous pouvez le voir sur cette carte, tous les linéaires rouges représentent les connexions d'intérêt majeur qui doivent fonctionner entre les différentes grandes entités régionales et aussi vers les autres régions.

4 – La définition de la Trame Verte et Bleue

Un zoom sur ce qu'est précisément la TVB : Elle est un réseau de milieux naturels, terrestres et aquatiques.

Comme vous le voyez sur ce schéma, elle regroupe les réservoirs de biodiversité (en vert) et les corridors écologiques (en marron). C'est cet ensemble qui forme les continuités écologiques. Les corridors peuvent se présenter différemment : des corridors de type paysager, linéaire, en pas japonais.

5 – La base réglementaire du SRCE

Je rappelle ici que c'est la loi Grenelle I de 2009 qui a introduit pour la première fois dans le droit français la notion de continuité écologique qui est donc inscrite dans le code de l'urbanisme et qu'elle a créé la TVB, nouvel outil au service de l'aménagement du territoire. Le SRCE étant le document cadre et réglementaire qui intègre la TVB régionale, il doit être pris en compte au niveau local dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagements des collectivités et de l'Etat.

6 – Les documents qui composent le SRCE

Comme vous avez pu le voir, il est composé d'un document qui regroupe un diagnostic, les enjeux, les préconisations, le plan d'actions stratégiques ainsi que le dispositif de suivi et d'évaluation.

Puis un atlas cartographique à l'échelle 1/100 000ème qui permet de repérer les éléments de la TVB, ces objectifs, les enjeux et actions prioritaires.

7 – Les principaux enjeux du SRCE Haut-Normand

Au vu de la situation de la Haute-Normandie, les principaux enjeux sont bien de limiter la consommation de l'espace afin de préserver les zones naturelles et agricoles. Pour cela, il est primordial de lutter contre l'étalement urbain.

Préserver et restaurer des réservoirs de biodiversité dont certains sont très fragilisés comme les pelouses sablonneuses, les marais, les tourbières ou les prairies humides.

Préserver et restaurer les corridors écologiques

Agir sur la fragmentation du territoire notamment en étudiant les discontinuités identifiées (comme les obstacles à l'écoulement)

Et puis améliorer la connaissance sur la biodiversité et l'occupation du sol.

8 – Les cartes : Les éléments de la TVB

Cette identification des réservoirs et des corridors s'est effectuée à partir des zonages réglementaires déjà référencés, comme les réserves naturelles, les arrêtés biotopes, Natura 2000, les ZNIEFF, les espaces naturels sensibles, les sites du Conservatoire du littoral, du Conservatoire des espaces naturels, le PNRBSN ainsi que des entités naturelles importantes qui ne bénéficient d'aucun classement.

Et donc pour chaque entité géographique, les éléments de la TVB ont été identifiés.

Nous avons l'exemple de la Vallée de Valmont avec l'identification des réservoirs, des corridors, des discontinuités (en jaune) et les obstacles à la continuité (comme les infrastructures routières, les zones urbaines...).

Cette vision d'ensemble permet de bien comprendre là où il faut agir.

9 – Les objectifs assignés aux éléments

Cette deuxième carte permet de préciser, ce qui est entouré d'un trait rouge, représente l'ensemble des continuités que l'on doit rendre fonctionnelle en priorité.

On peut voir aussi tous les obstacles à l'écoulement qui doivent être levés (symbolisés par les petits triangles noirs).

Car la préservation et les restaurations des continuités écologiques dans les vallées et entre les vallées est un enjeu majeur du SRCE.

10 – La TVB, c'est bien un réseau de milieux naturels à préserver et à valoriser à l'échelle locale

Voici une photo qui permet d'identifier sur un territoire, ici rural, ce qu'il faut préserver pour assurer les continuités écologiques : Le réseau de haies, le petit bois le ruisseau, les mares, le fossé, la prairie humide en premier plan. Donc concrètement, c'est ce qu'il faut protéger pour permettre les déplacements de la faune et la flore afin qu'elles puissent accomplir leur cycle de vie.

11 – Exemple de sous-trame :

Cinq sous-trames ont été retenues correspondant aux grands types de milieux régionaux.

La sous-trame aquatique qui est représentée sur ces photos

La sous-trame humide

La sous-trame sylvo-arborée

La sous-trame calcicole

La sous-trame silicole

Un zoom sur la renaturation de la Fontenelle; ruisseau qui traverse Saint-Wandrille et qui a été remis dans son lit naturel. C'est au cours d'une sortie nature « Educ tour » organisé par l'Arehn et la Parc régional, ouverte aux habitants, élus, techniciens que nous avons pu apprécier tout le travail qui a été effectué sur ce projet et surtout les bons résultats qu'il apporte. Suite à des inondations très importantes (1999 et 2000) qui ont provoquées des dégâts sur l'abbaye et les fermes alentours, le syndicat des bassins versants Caux-Seine a été créé. Des études ont été faites et celle qui est apparue la plus pertinente et la moins couteuse fut aussi celle qui était la plus écologique, c'est à dire la renaturation de ce cours d'eau. Très rapidement, le bilan s'est avéré excellent. Puisque, 4 ans après ces travaux, non seulement le risque d'inondation est particulièrement réduit (grâce à la présence de champs d'expansion de crue de plusieurs hectares) mais cette rivière a été recolonisée par des poissons qui avaient disparus tel que la truite fario, l'anguille, une végétation aquatique spontanée est apparue et une faune d'invertébrés s'est développé. Ce projet construit aussi avec les habitants est maintenant valorisé, faisant l'objet de nombreuses visites auprès de tous les publics et la mairie réalise actuellement la création d'un chemin de randonnée le long de ce ruisseau.

12 – Les services rendus par la nature

Prenons l'exemple d'une mare : A quoi ca sert ? C'est avant tout un milieu très riche en biodiversité mais aussi très utile qui permet de :

Lutter contre les inondations

Pieger des sédiments dans la lutte contre l'érosion du sol

Recycler des polluants de l'eau

Capter du CO₂, stocker du carbone, produire de l'oxygène

Réservoir d'eau en cas de sécheresse

Support idéal pour éduquer à la Nature

13 – Autre exemple : les milieux de la sous-trame sylvo-arborée, forêt, bois, haies, bosquets dont voici quelques photos.

14 – Quels sont les services rendus par la Haie ?

C'est un brise-vent, un corridor écologique, elle améliore la faune du sol et la qualité des sols, infiltre et retient les eaux de ruissellement. C'est aussi une valeur paysagère, une production de petits fruits et une ressource en bois. Et quand on sait que 1km de haie peut piéger 9,2 tonnes de co₂, stocker 2,5 tonnes de carbone par an et produit de l'oxygène, cela doit définitivement nous convaincre qu'il faut stopper leurs destructions.

15 – Autre photo sur les milieux de la sous-trame calcicole représentée par des pelouses, la lisière, les talus calcaires qui jouent au même titre que les autres milieux des rôles multiples et essentiels.

16 – Comment intégrer la préservation des milieux dans l'aménagement et l'urbanisme?

La prise en compte de la TVB n'est pas là pour empêcher l'aménagement d'un territoire mais bien au contraire pour l'aménager intelligemment et éviter de détruire des milieux dont on a besoin. Pour cela les SCOT, PLU/PLUI et les cartes communales doivent prendre en compte le SRCE dans un délai de 3 ans.

Ce sont bien des prescriptions, des orientations d'aménagement et des zonages de protection qui doivent être établis.

Comme on peut le voir sur ce schéma, c'est de tenir compte de l'existence de cette lisière forestière. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une distance suffisante entre la construction et cette lisière. (1 on ne détruit pas la lisière et 2 la maison ne doit pas être collé).

17 – La mise en œuvre de la TVB dans la gestion des espaces publics

Cela va se faire par:

- l'acquisition et la gestion de petits milieux,
- le fauchage différencié des bords de routes,
- la restauration de mares,
- le zéro-phyto pour les espaces verts,
- la gestion des espèces exotiques envahissantes,
- l'absence d'éclairage nocturne... Voilà quelques exemples concrets de mesures à appliquer.

18 – La mise en œuvre de la TVB dans les pratiques agricoles

Cela passe par :

- la conservation de bandes enherbées,
- la restauration et plantation de haies, de vergers,
- la restauration de mares,
- la promotion de l'agriculture biologique,
- le soutien par les mesures agri-environnementales et climatiques (fauche tardive, pâturage).

19 – Pour aider à la mise en œuvre de la TVB, un guide pratique a été élaboré par la région.

En effet, il nous a paru important d'accompagner les élus, les techniciens mais aussi les opérateurs publics ou privés pour qu'ils puissent faire vivre la TVB. Ce guide, qui vous a été remis ce matin, grâce aux différents outils qu'il propose, facilitera l'appropriation locale des enjeux que je viens de vous exposer.

Aujourd'hui, un certain nombre de communes, de pays ou d'agglos ont déjà, bien évidemment, commencer à mettre en œuvre la TVB et c'est tant mieux!

Souvent, le fait de pouvoir être accompagné par une structure reconnue comme le parc régional, le conservatoire du littoral ou le conservatoire des espaces naturels facilite la mise en oeuvre de la préservation et restauration de la biodiversité.

Mais il reste encore beaucoup de territoires dans notre région qui n'ont pas encore intégrés cette donnée. Nous devons donc faire connaître et étendre les bonnes pratiques en la matière.

Et afin d'impulser des projets et de soutenir des porteurs publics ou privés, nous avons lancer un appel à projets biodiversité dont le premier comité de sélection se tiendra demain. Car accompagner sa mise en œuvre c'est aussi apporter un soutien financier.

Et je terminerai mon propos par une citation de Hubert Reeves que nous avons reprise dans le guide « *La biodiversité, nous en dépendons tous. C'est l'assurance-vie de l'humanité* »

Je vous remercie.